

Electricité : les PME en mal de visibilité sur les prix

« Les PME peinent à anticiper les tarifs de l'électricité », titre **Les Echos**, qui rapporte que les sociétés tablent sur une forte hausse de leur facture en 2022, même quand elles ont souscrit un contrat Arenh. Situation inconfortable pour EDF. Déjà obligé par l'Etat actionnaire de vendre du courant à bas prix à ses concurrents, il doit maintenant aller faire le pompier chez des PME. Alerté par des PME en situation critique, Vincent Laudat, le président de la CCI Rouen-Dieppe, a écrit le 9 février à Bruno Le Maire. S'il qualifie de « positive » l'évolution du plafond de l'Arenh, il craint une « envolée des coûts » dès que l'on dépassera le plafond, la demande du marché étant estimée à 160 TWh. Les leviers dont disposent les entreprises face à cette « hausse brutale et durable » des prix de l'électricité sont minces, estime Pierre-Jean Leduc, président du Medef Normandie. Il met en avant la solution de l'autoproduction d'électricité. **Les achats de gros volumes mutualisés peuvent constituer un autre levier.** (**Les Echos**, p.26)